

2019-2023



Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest





Table des matières

Message de la première ministre.....	5
Priorités de la 19 ^e Assemblée législative	
Accroître le nombre de logements abordables et diminuer les besoins impérieux en matière de logement.....	6
Régler et mettre en œuvre les ententes sur les traités, les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale	8
Mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.....	9
Accroître le pouvoir décisionnel des régions.....	10
Réduire l'écart de financement municipal.....	11
Renforcer le leadership et l'autorité du gouvernement en matière de changement climatique	12
S'assurer que les répercussions du changement climatique soient prises en compte dans les décisions du gouvernement.....	13
Augmenter le nombre d'emplois dans les petites collectivités.....	15
Réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures qui relient les collectivités, développent l'économie ou diminuent le coût de la vie (notamment la route de la vallée du Mackenzie, le corridor d'accès à la province géologique des Esclaves et le projet hydroélectrique Taltson)	16
Favoriser la diversification de l'économie en appuyant la croissance des secteurs autres que celui des ressources extractibles et établir des cibles de diversification régionale	19
Accroître l'exploration et l'exploitation des ressources minérales	20
Diminuer le coût de l'électricité et favoriser l'utilisation des sources d'énergie différentes et renouvelables.....	21
S'assurer que les stratégies d'approvisionnement et d'octroi de contrat du gouvernement maximisent les retombées pour les résidents et les entreprises	22
Adopter une approche de maintien des bénéfices par rapport au développement économique.....	23
Améliorer les indicateurs du développement de la petite enfance pour tous les enfants.....	24
Progresser vers un service de garderie universel en rendant les garderies plus accessibles et abordables.....	26
Hausser le taux de réussite des élèves au même niveau que le reste du Canada.....	27
Permettre aux personnes âgées de vieillir dans la dignité dans leur collectivité.....	29
Accroître la sécurité alimentaire grâce à des aliments produits localement et abordables.....	30
Augmenter le nombre et la variété des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des dépendances qui sont respectueux des cultures et qui offrent un suivi post-traitement	32
Augmenter le nombre de professionnels de la santé résidents d'au moins 20 %	34
Créer une université polytechnique.....	35

Message de la première ministre





Je suis très heureuse de présenter le mandat de la 19e Assemblée législative du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Ce nouveau mandat témoigne des 22 priorités choisies par tous les députés de l'Assemblée législative en fonction de ce qui est important pour leurs électeurs. En précisant nos objectifs, les tâches à réaliser, les échéances et les résultats à atteindre, cette feuille de route nous aidera à orienter et coordonner efficacement nos efforts pour concrétiser les priorités retenues pour le mandat du gouvernement.

Cependant, nous ne pourrons y arriver seuls. Pour accomplir nombre des mesures prévues et provoquer les changements réels et durables auxquels nous aspirons tous, le travail d'équipe et les partenariats collaboratifs seront essentiels. Nous reconnaissons combien il est important que la fonction publique se dévoue à sa tâche et à quel point il est nécessaire de collaborer étroitement avec les gouvernements autochtones, les administrations communautaires, le gouvernement fédéral, les autres provinces et territoires, et l'ensemble des députés de l'Assemblée législative. Nous savons également qu'il nous faut nouer et entretenir des relations fructueuses avec les organismes non gouvernementaux, le secteur privé et les Ténois de toutes les régions. En travaillant ensemble à l'avancement de nos priorités communes, nous ferons un pas de plus vers l'atteinte de nos objectifs et pourrons mieux servir la population des Territoires du Nord-Ouest.

Notre gouvernement a pour tâche d'améliorer la vie des gens qu'il sert, et les Ténois s'attendent à des résultats concrets. Nous allons donc suivre les progrès réalisés dans l'atteinte de nos engagements et déposer un rapport annuel pour rendre compte des actions entreprises et des résultats obtenus jusqu'à présent. Évidemment, le présent document ne peut couvrir la totalité des mesures que nous mettrons en place pour accomplir notre mandat, et il se peut que certains travaux essentiels ne soient pas expressément nommés dans les priorités. C'est pourquoi nous allons également rapporter les mesures qui suscitent un intérêt manifeste, y compris celles dont la portée dépasse les priorités de l'Assemblée législative.

Nous reconnaissons aussi que, dans bien des cas, nous allons devoir établir des indicateurs et améliorer l'évaluation des programmes pour mieux rendre compte de nos progrès et en prendre la juste mesure. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux du présent mandat, il nous faudra donc définir de nouveaux indicateurs et déployer davantage d'efforts pour évaluer les programmes.

Mes collègues du Conseil exécutif et moi-même sommes prêts à servir la population des Territoires du Nord-Ouest et à bâtir un avenir meilleur pour tous, en respectant les priorités qui nous ont été transmises. J'ai hâte de travailler avec les députés et nos partenaires, et d'entendre les Ténois nous dire qu'ils sont reconnaissants du travail de notre gouvernement.

Caroline Cochrane

Accroître le nombre de logements abordables et diminuer les besoins impérieux en matière de logement

Pour assurer la réussite et le bien-être des citoyens et des familles, il faut augmenter le nombre de logements convenables et abordables offerts aux Téois.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Construire 100 nouveaux logements écoénergétiques abordables et de qualité d'ici 4 ans, en visant prioritairement les personnes vulnérables	Travailler avec nos partenaires (dont le fédéral et les gouvernements autochtones) pour mieux financer les programmes de logement	À partir de l'hiver 2020, puis en continu	Obtention de nouveau financement pour les programmes de logement
	Travailler avec le secteur privé et les gouvernements autochtones pour élargir les choix en matière de logement (marché privé et logements sociaux)		Construction de 25 unités par année en moyenne, pendant 4 ans
	Aider les personnes âgées à faible revenu et les personnes handicapées à faire les rénovations nécessaires pour vieillir chez eux	Modifications apportées aux politiques : de l'été 2021 au printemps 2022	Possibilité pour les personnes âgées à faible revenu et les personnes handicapées de rénover leur domicile
	Améliorer la diffusion d'outils de formation et d'information sur la rénovation, ainsi que l'accès des collectivités éloignées aux matériaux de construction et aux services de réparation	Jusqu'à l'hiver 2021 De l'été 2022 à l'automne 2023	Création d'outils de formation et d'information sur la rénovation Planification des rénovations à faire et des matériaux requis Accès local à des matériaux de construction et à des services de réparation pour les résidents d'au moins 3 collectivités éloignées
Permettre à 100 personnes ou familles de devenir propriétaires	Bonifier les options de vente et location-achat des logements actuels	Hiver 2020	Élaboration et promotion d'une politique de location-achat Signature de 25 ententes par année en moyenne de location-achat/contrat de vente de maisons, sur 4 ans

Ce dossier sera piloté par la Société d'habitation des TNO

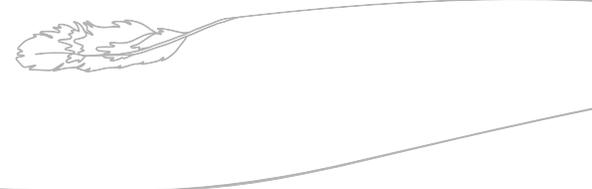


Régler et mettre en œuvre les ententes sur les traités, les terres, les ressources et l'autonomie gouvernementale

La conclusion d'entente avec les gouvernements autochtones partenaires nous fera avancer sur le chemin de la réconciliation, contribuera à reconnaître et affirmer les droits ancestraux et issus de traités, soutiendra la prestation de programmes et services par les gouvernements autochtones, et facilitera le développement économique des TNO.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
S'atteler à résoudre les questions en suspens en faisant appel à des experts médiateurs et en interagissant directement avec les leaders élus	Travailler de concert avec les gouvernements autochtones pour dégager et résoudre les questions en suspens dans les négociations, avec le soutien d'un médiateur indépendant	En continu	Dépôt de rapports trimestriels devant le comité consultatif
	Tisser des relations de collaboration plus étroites avec les gouvernements autochtones en se montrant ouvert et à l'écoute	En continu	Conclusion de deux ententes Augmentation de la fréquence des rencontres et de la collaboration (comptabilisé dans les rapports)
Réviser, mettre à jour et publier les principes et intérêts territoriaux pour rendre compte des nouvelles priorités du GTNO	Former un groupe de travail interne pour revoir les principes et intérêts	Été 2020	Création du groupe de travail et définition de son mandat
		Printemps 2021	Mise à jour et publication des principes et intérêts
		À partir de l'été 2021	Rapport sur la mise en œuvre des recommandations
Améliorer la responsabilisation et la supervision afin d'avancer sur le chemin de la réconciliation avec les peuples autochtones	Former un comité mixte spécial sur la réconciliation réunissant des ministres et des députés de l'Assemblée législative	Été 2020	Création du comité spécial et définition de son mandat
		À partir de l'hiver 2020, puis en continu	Rapport sur la mise en œuvre des recommandations

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones



Mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Intégrer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) au cadre constitutionnel canadien fera avancer les efforts de réconciliation.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Identifier, prioriser et intensifier les mesures clés qui permettront de mieux appliquer les principes de la DNUDPA	Travailler de concert avec les gouvernements autochtones pour créer et mettre en œuvre un plan d'action qui cible les modifications à apporter aux lois et politiques du GTNO afin de mieux intégrer les principes de la DNUDPA Collaborer avec le fédéral et les gouvernements autochtones pour appuyer les efforts déployés par le Canada pour mettre en œuvre la DNUDPA	Été 2020	Définition du mandat
		Été 2020	Formation du groupe de travail avec les gouvernements autochtones
		Été 2022	Élaboration du plan de mise en œuvre
		En continu	Rapport sur les modifications apportées aux programmes
			Orientation du plan d'action des TNO, de la mise en œuvre de ce plan et des modifications aux programmes en fonction de la démarche du fédéral

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones, avec le soutien des autres ministères et organismes gouvernementaux





Accroître le pouvoir décisionnel des régions

Les voix de toutes les régions des Territoires du Nord-Ouest doivent se faire entendre dans les discussions et les décisions qui les touchent.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
S'assurer que le GTNO fait montre d'une compréhension profonde des collectivités et des régions dans sa prise de décisions	Modifier la délégation des pouvoirs en place pour donner de l'autonomie au personnel régional et communautaire, et lui offrir de la formation pour qu'il connaisse bien ses pouvoirs en matière de prise de décisions	Hiver 2020 Été 2021 Automne 2021 À partir de l'automne 2021, puis en continu À partir de l'été 2022, puis en continu	Examen des ministères et modification des pouvoirs décisionnels Création d'un programme de formation Annonce du plan de mise en œuvre Formation du personnel Pouvoir de décision accru pour les collectivités et les régions

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones, avec le soutien des autres ministères et organismes gouvernementaux



Réduire l'écart de financement municipal

Les administrations communautaires sont des partenaires irremplaçables pour offrir les programmes et services répondant aux besoins des Téoïis; elles ont besoin de ressources suffisantes pour accomplir ce travail essentiel.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Réduire de 5 millions de dollars le déficit de financement	Augmenter le financement du GTNO versé aux administrations municipales	Budget de 2021, budget de 2022 et budget de 2023	Amélioration annuelle de la capacité fiscale des collectivités
Affiner le modèle de financement pour qu'il demeure équitable et transparent	Entamer un dialogue avec l'Association des collectivités des TNO (ACTNO) pour mettre à jour les politiques de financement et les possibilités d'allocation de nouveaux investissements par le GTNO	Du printemps 2020 jusqu'en 2023	Allocation d'un nouveau financement de concert avec l'ACTNO
Proposer aux collectivités de nouvelles façons de gagner des revenus supplémentaires et de réduire ou stabiliser les coûts de prestation des programmes et services essentiels	Élaborer un guide sur le processus de transfert de bien-fonds à l'intérieur de limites municipales Travailler avec les collectivités pour trouver des façons d'augmenter les revenus autonomes et de réaliser des gains d'efficacité dans la prestation des programmes et services	Hiver 2021 Dès maintenant	Production d'un guide sur le processus de transfert de bien-fonds à l'intérieur des limites municipales Amélioration de la capacité fiscale des collectivités grâce aux revenus autonomes

Ce dossier sera piloté par le ministère des Affaires municipales et communautaires, avec le soutien du ministère de l'Administration des terres

Renforcer le leadership et l'autorité du gouvernement en matière de changement climatique

Le changement climatique constitue un défi de taille pour les Ténos et nécessite des mesures concrètes, ainsi qu'une direction éclairée.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Mettre en œuvre le <i>Cadre stratégique sur le changement climatique 2030 des TNO</i> et la <i>Stratégie énergétique 2030</i>	Mettre à exécution les plans d'action établis en vertu de ces stratégies	En cours, en continu jusqu'en 2030	Application et suivi des mesures établies
Améliorer la coordination et la communication entourant le changement climatique	Créer le Conseil du changement climatique des Territoires du Nord-Ouest, qui regroupera les gouvernements et organismes autochtones, les administrations communautaires et d'autres partenaires externes	Automne 2020	Création du Conseil sur le changement climatique des Territoires du Nord-Ouest et définition de son mandat
Travailler avec les organisations nationales et internationales pour que soient prises en compte les perspectives nordiques et ténos concernant les répercussions du changement climatique, l'adaptation à ce changement, et l'atténuation de son impact	Travailler avec les partenaires des gouvernements autochtones et territoriaux pour faire entendre la voix du Nord et des TNO auprès des organismes et des tribunes nationales et internationales Travailler avec le Nunavut et le Yukon pour rédiger une déclaration commune sur le changement climatique dans le Nord	Dès maintenant, et en continu Dès maintenant, et jusqu'à l'automne 2020	Formulation de recommandations à l'intention des organisations nationales et internationales afin d'orienter leur travail Publication de la déclaration commune

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, en collaboration avec le ministère de l'Infrastructure et le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones et avec l'appui de tous les ministères



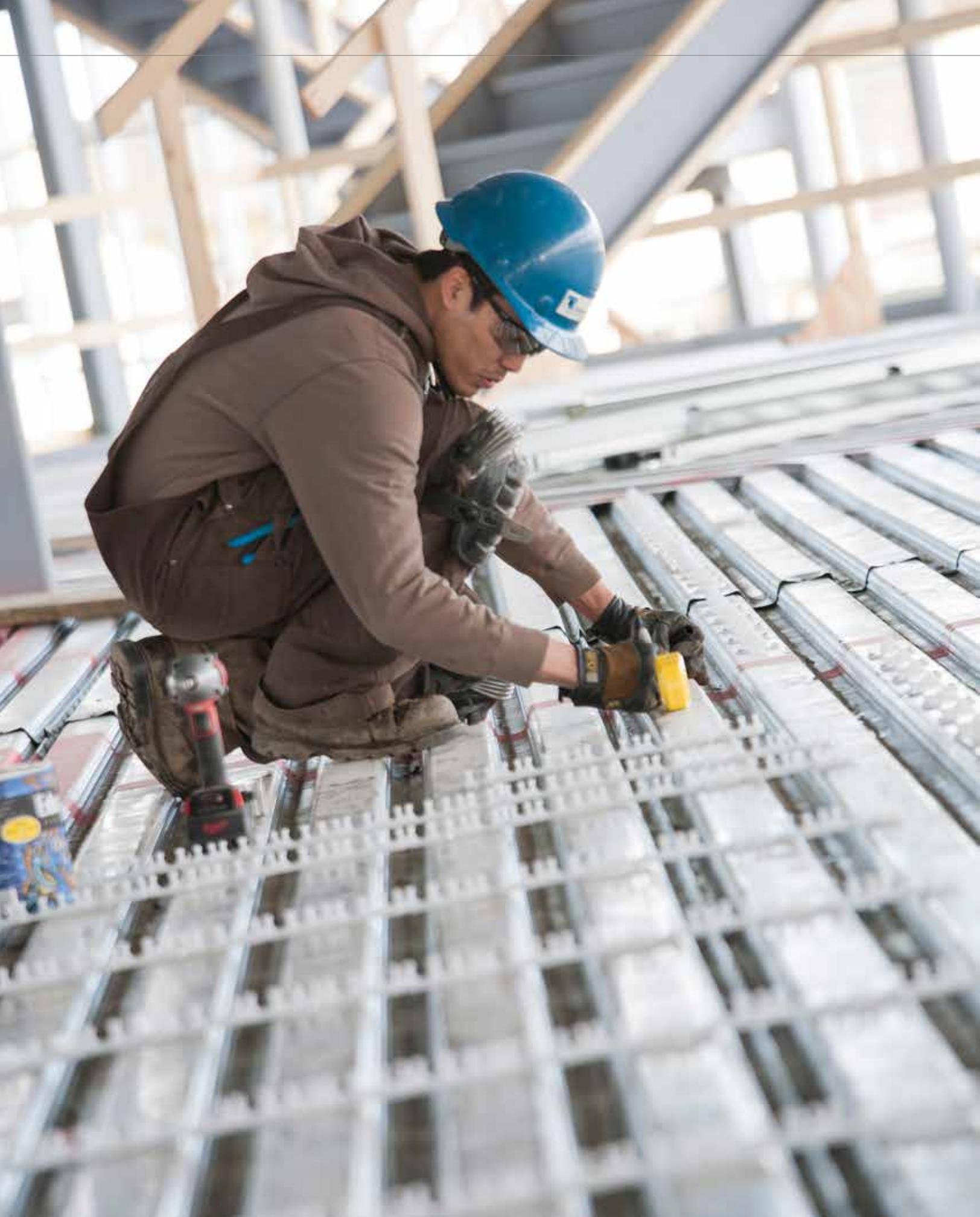


S'assurer que les répercussions du changement climatique soient prises en compte dans les décisions du gouvernement

Les décisions du gouvernement doivent tenir compte de l'ensemble des impacts provoqués par le changement climatique, notamment les changements du milieu naturel et l'augmentation conséquente des besoins et des coûts liés aux infrastructures, de même que des préoccupations entourant la santé, la sécurité alimentaire et le bien-être culturel. Les décisions doivent également tenir compte des possibilités de développement économique liées à l'adaptation au changement climatique.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Intégrer les considérations relatives au changement climatique dans les processus décisionnels du GTNO et améliorer la responsabilisation	Mettre à jour les outils décisionnels du GTNO pour qu'ils tiennent compte du changement climatique	Automne 2020	Prise en compte des impacts du changement climatique dans les décisions
	Dans le cadre des rapports annuels sur l'avancement du plan d'action sur le changement climatique, décrire tous les aspects du changement climatique à intégrer aux processus décisionnels du GTNO	À partir de l'automne 2021	Dépôt du rapport annuel devant l'Assemblée législative

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles en collaboration avec le ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones et le ministère des Finances



Augmenter le nombre d'emplois dans les petites collectivités

Il devrait y avoir des emplois intéressants dans toutes les collectivités des TNO.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Créer 125 nouveaux emplois saisonniers, à temps partiel et à temps plein dans les petites collectivités	Créer un groupe de travail pour examiner les possibilités d'emplois actuelles et élaborer de nouveaux programmes qui prépareront les résidents des petites collectivités à trouver un travail	Hiver 2020	Création du groupe de travail
	En collaboration avec les gouvernements autochtones, soutenir la création de nouveaux emplois, notamment dans les aires protégées proposées ou déjà établies	Dès maintenant Automne 2020 Automne 2021 Automne 2022 Automne 2023	30 nouveaux emplois 30 nouveaux emplois 30 nouveaux emplois 35 nouveaux emplois
	Modifier les politiques de la SHTNO pour qu'elle autorise les entreprises à domicile dans ses logements	Jusqu'à l'été 2020	Possibilité pour les locataires de logements sociaux de travailler de chez eux
Préparer les résidents à occuper les emplois présents et futurs et à saisir les occasions d'affaires	Créer de nouveaux programmes de mentorat pour soutenir les nouveaux entrepreneurs	Automne 2022	Mise en place du programme de mentorat
	Lancer un nouveau programme de financement et de soutien des laboratoires ouverts gérés par les collectivités	Automne 2021 Automne 2023	Création du programme de laboratoires ouverts Ouverture de 3 laboratoires ouverts dans les collectivités
Aider les collectivités à former des travailleurs spécialisés	Pour la Société d'habitation des TNO : tirer profit des occasions permettant aux résidents des petites collectivités d'apprendre un métier	À partir du printemps 2020, puis en continu	Détermination du nombre d'ouvriers qualifiés et d'apprentis dans les petites collectivités et augmentation de ce nombre de 15 %

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, avec le soutien de la Société d'habitation des TNO et du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles

Réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures les collectivités, développent l'économie ou diminuent le coût de (notamment la route de la vallée du Mackenzie, le corridor d'accès à la province géologique des hydroélectrique Taltson)

Ces projets deviendront des infrastructures essentielles pour améliorer la qualité de vie et réduire le coût de la vie le développement et la diversification de l'économie.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier
Faire progresser la construction de la route de la vallée du Mackenzie (RVM), du corridor d'accès à la province géologique des Esclaves (CAPGE) et du projet d'expansion du réseau hydroélectrique Taltson	Établir des partenariats collaboratifs avec les gouvernements autochtones	Automne 2020
	Entreprendre le travail nécessaire aux évaluations environnementales et processus réglementaires pour la construction de la RVM et du CAPGE	Automne 2023 (RVM) Hiver 2024 (CAPGE)
	Procéder à l'analyse de rentabilité pour le projet Taltson	Printemps 2020
	Entreprendre le travail nécessaire à l'évaluation environnementale et aux processus réglementaires pour le projet Taltson	Hiver 2024
	Entreprendre le travail nécessaire pour parvenir à une décision au sujet du projet Taltson	Automne 2024
	Travailler avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir du financement pour les grands projets d'infrastructure	En continu
Aider au déploiement de services d'Internet haute vitesse rapides et fiables dans les collectivités des TNO	Finir d'installer la fibre optique entre Inuvik et Tuktoyaktuk	Automne 2022
	Travailler avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour obtenir du financement	À partir de l'automne 2021
	Faire avancer le dossier afin de faciliter le déploiement de services d'Internet haute vitesse rapides et fiables dans toutes les collectivités des TNO	Été 2021 Hiver 2022
Moderniser les infrastructures aéroportuaires des TNO	Compléter la construction d'un nouveau terminal, agrandir la piste et améliorer le drainage de la piste de l'aéroport d'Inuvik	Automne 2024
	Terminer les travaux d'agrandissement de la piste et d'amélioration du drainage aux aéroports de Sachs Harbour, de Sambaa K'e, d'Aklavik et de Hay River	Automne 2024
	Mettre en application les plans directeurs des aéroports de manière à ce que ces derniers répondent aux besoins des collectivités et des régions	En continu

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Infrastructure, avec le soutien du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, ainsi que du ministère des Finances

qui relie la vie

Esclaves et le projet

aux TNO, en plus de faciliter

Comment ferons-nous état des progrès?

Conclusion, mise en œuvre et suivi des ententes de partenariats, rapport sur les progrès

Travail terminé et présenté

Travail terminé et présenté

Réalisation et présentation de l'analyse de rentabilité

Travail terminé et présenté

Travail terminé et présenté en vue d'une décision

Obtention du financement pour chaque projet avant le début de la construction

Fibre optique installée

Obtention du financement

Analyse de rentabilité pour 3 collectivités

Réalisation de toutes les analyses de rentabilité pour les collectivités non

Construction terminée

Construction terminée

Mise en œuvre et suivi des plans, rapport sur les progrès





Favoriser la diversification de l'économie en appuyant la croissance des secteurs autres que celui des ressources extractibles et établir des cibles de diversification régionale

Les TNO recèlent un potentiel à exploiter dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de l'économie du savoir. Encourager les occasions de diversification économique créera des emplois et améliorera la résilience des collectivités.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Travailler avec les gouvernements autochtones et les administrations communautaires pour cibler et développer les débouchés économiques	Établir des plans de développement économique afin de soutenir la croissance de tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture, la pêche, la foresterie, l'économie du savoir, le secteur manufacturier et les arts	À partir du printemps 2020 jusqu'à l'été 2023	Élaboration et mise en œuvre des plans régionaux, rapport de suivi
Accroître le tourisme aux TNO et tout particulièrement le tourisme à l'extérieur de Yellowknife	<p>Intégrer le potentiel touristique et la planification communautaire aux plans économiques régionaux</p> <p>Travailler avec les gouvernements autochtones et les administrations communautaires pour créer des campagnes régionales de promotion touristique</p> <p>Soutenir le développement des capacités locales et des infrastructures et programmes touristiques partout aux TNO</p>	<p>À partir du printemps 2020 jusqu'à l'été 2023</p> <p>Début des plans : hiver 2020</p> <p>Premiers plans complétés : hiver 2021</p> <p>Tous les plans complétés : printemps 2024</p> <p>Dès maintenant</p>	<p>Intégration du tourisme aux plans économiques régionaux</p> <p>2 plans touristiques par année à partir de 2021</p> <p>Augmentation de 10 % des dépenses des visiteurs et de 15 % du nombre de visiteurs avec une croissance minimale de 5 % du nombre de permis d'exploitation d'entreprise touristique à l'extérieur de Yellowknife</p>
Enrichir l'économie du savoir	Travailler avec des partenaires de tous horizons pour créer un plan d'action pour l'économie du savoir	À partir de l'automne 2020 jusqu'à l'automne 2022	Élaboration du plan d'action, mise en œuvre et suivi des progrès, rapport de suivi
Encourager l'entrepreneuriat en réduisant le fardeau administratif et réglementaire des petites entreprises	Former avec le secteur privé un groupe de travail qui fera des recommandations sur les plans politiques et réglementaires pour éliminer le fardeau administratif inutile pour les petites entreprises	À partir de l'automne 2020 jusqu'à l'automne 2022	Création du groupe de travail et suivi des recommandations pour guider les changements de politiques et de règlements
		Automne 2022	Dépôt du rapport

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et par le ministère des Finances

Accroître l'exploration et l'exploitation des ressources minérales

La reprise des activités d'exploration est nécessaire pour restaurer les niveaux d'investissement, de partenariat, d'emploi et de croissance de l'économie ténosé.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Attirer et appuyer à la fois des projets d'exploration en phase initiale et en phase avancée	<p>Réviser le Programme d'encouragement aux activités minières, cerner les obstacles et trouver de nouvelles façons de soutenir les projets en phase avancée</p> <p>Augmenter de 50 % sur 4 ans le financement des programmes d'encouragement aux activités minières</p>	<p>À partir du printemps 2020 jusqu'à l'automne 2020</p> <p>Hiver 2020 Hiver 2021 Hiver 2022 Hiver 2023</p> <p>Jusqu'à l'hiver 2023</p>	<p>Révision effectuée et suivi des recommandations pour guider les mesures</p> <p>Augmentation de 10 % Augmentation de 15 % Augmentation de 15 % Augmentation de 10 %</p> <p>Augmentation du nombre de projets d'exploration en phase initiale et progrès des projets d'exploration en phase avancée</p>
Augmenter la production et l'approvisionnement locaux de gaz naturel	<p>Évaluer la faisabilité de projets de production locale de gaz et d'exportation de gaz naturel liquéfié</p> <p>Soutenir l'émergence de fournisseurs locaux de gaz naturel dans la mesure du possible</p>	<p>Automne 2020</p> <p>À partir de l'été 2021, puis en continu</p>	<p>Évaluation commencée</p> <p>Réduction des importations de produits pétroliers</p>
Accroître la participation des Autochtones au secteur des ressources	En collaboration avec les gouvernements autochtones, élaborer et mettre en œuvre des stratégies minières régionales qui encouragent l'investissement et qui font mieux connaître le système réglementaire des TNO	À partir du printemps 2020 jusqu'à l'été 2023	Augmentation de la participation des Autochtones, de l'investissement et du nombre d'emplois dans le secteur des ressources

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement





Diminuer le coût de l'électricité et favoriser l'utilisation des sources d'énergie différentes et renouvelables

Le grand territoire et la population relativement modeste des TNO contribuent au coût élevé de l'électricité. L'investissement dans les sources d'énergie différentes et renouvelables peut réduire la dépendance au diesel. Pour diminuer les coûts en énergie, il faudra créer des partenariats et réaliser des investissements stratégiques.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Réduire la dépendance aux génératrices diesel	<p>Avancer la construction de la ligne de distribution entre Hay River et Fort Providence</p> <p>Finaliser les travaux de conception et d'ingénierie pour la ligne de distribution de Whatì</p> <p>Avancer le projet d'usine de gaz naturel liquéfié de Fort Simpson</p> <p>Terminer le projet de production d'énergie éolienne et de stockage d'énergie d'Inuvik</p> <p>Avancer le projet de production d'énergie éolienne et de stockage de Sachs Harbour</p>	<p>Automne 2020</p> <p>Automne 2021</p> <p>Automne 2020</p> <p>Automne 2023</p> <p>Automne 2020</p>	Établissement et atteinte des jalons des projets, réduction de la consommation de diesel dans les collectivités qui ne sont pas branchées à un réseau hydroélectrique
Étendre la portée des initiatives de conservation et d'efficacité énergétique	Cibler les initiatives de conservation et d'efficacité énergétique qui en ont le plus besoin, en partenariat avec les principaux intervenants, notamment l'Alliance énergétique de l'Arctique et la SETNO	À partir du printemps 2021	Plus grand accès des individus aux initiatives dans les petites collectivités et les collectivités isolées

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Infrastructure



S'assurer que les stratégies d'approvisionnement et d'octroi de contrat du gouvernement maximisent les retombées pour les résidents et les entreprises

L'approvisionnement public et l'attribution de contrats par le gouvernement sont des sources d'activités économiques partout aux TNO; les résidents et les entreprises devraient en bénéficier le plus possible.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Renforcer les politiques et les pratiques gouvernementales d'approvisionnement	Travailler avec les entreprises ténoises pour écouter leurs recommandations sur le renforcement des politiques et pratiques d'approvisionnement du GTNO, notamment la Politique d'encouragement aux entreprises (PEE), les projets de PPP et la Politique sur les produits manufacturés aux TNO Réviser les politiques et procédures existantes pour assurer la	Début de la révision : été 2020, jusqu'à l'été 2022 Jusqu'à l'automne 2021	Politiques et pratiques mises à jour Rapport sur les délais de traitement standard pour les entrepreneurs embauchés par le GTNO
Mieux faire connaître les possibilités de contrat avec le GTNO	Accroître la formation, de même que la portée des forums ouverts pour les fournisseurs, particulièrement en augmentant le nombre d'ateliers offerts sur l'approvisionnement Offrir un portail unique en ligne pour les fournisseurs	Jusqu'à l'été 2021 À partir de l'automne 2021 À partir de l'automne 2020 jusqu'à l'automne 2022	Élaboration d'un plan pour accroître la formation et le nombre de forums Augmentation du nombre de formations et de forums ouverts Suivi et augmentation de l'utilisation du portail unique en ligne
Améliorer la participation des entreprises ténoises au PEE	Encourager et soutenir activement les entreprises ténoises qui participent au PEE	Dès maintenant, et jusqu'à l'automne 2022	Augmentation de 20 % du nombre d'entreprises inscrites au PEE

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, avec le soutien du ministère de l'Infrastructure et du ministère des Finances

Adopter une approche de maintien des bénéfices par rapport au développement économique

Dans la mesure du possible, les résidents et les entreprises des TNO doivent tirer profit du développement économique dans le territoire.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Optimiser les retombées des projets de développement tout en demeurant concurrentiel	Mener un examen indépendant sur le caractère concurrentiel de l'industrie minière des TNO; puis, formuler des recommandations portant sur les redevances minières, les impôts et les retombées économiques directes et indirectes	Automne 2020 Jusqu'au printemps 2022	Début de l'examen indépendant Réalisation du rapport sur la concurrence, compilation des recommandations qui guideront les actions
Favoriser la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des accords socioéconomiques	Mener un examen indépendant et formuler des recommandations pour favoriser la réalisation des objectifs fixés dans le cadre des accords socioéconomiques Organiser un forum socio-économique rassemblant des représentants du secteur minier, des gouvernements autochtones et du GTNO pour trouver des façons de travailler ensemble en vue de stimuler les retombées socioéconomiques émanant de l'exploitation des ressources Prévoir une réunion annuelle avec les cadres supérieurs des mines des TNO pour faire le point sur les mesures établies lors du forum et les objectifs fixés par les accords socioéconomiques	Printemps 2022 Automne 2022 À partir de l'automne 2023	Réalisation de l'examen Tenue du forum et formulation des recommandations Tenue d'assemblées annuelles
Rendre plus équitable, pour les administrations locales et les gouvernements autochtones, la répartition des projets de développement économique	Nouer des partenariats intergouvernementaux dans le cadre des projets de développement économique lorsque la situation le permet	À partir du printemps 2020	Conclusion, mise en œuvre et suivi de plusieurs ententes de partenariat portant sur les possibilités de développement économique; et rapport sur les progrès

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, en collaboration avec le ministère des Finances

Améliorer les indicateurs du développement de la petite enfance pour tous les enfants

Le bon développement du jeune enfant ouvre ses perspectives de réussite sa vie durant. L'investissement dans la petite enfance a le pouvoir de réduire les coûts liés à l'éducation et le taux de criminalité tout en augmentant l'autonomie et l'indépendance des enfants.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Mieux coordonner les services offerts aux enfants et à leur famille	Renforcer la collaboration entre les ministères et les fournisseurs de service afin d'adopter une approche de prestation de services intégrés axée sur les enfants et la famille et d'ainsi améliorer les résultats de la petite enfance	Automne 2020 Automne 2021 À partir de l'hiver 2021, puis en continu	Début de la consultation des intervenants Élaboration d'une approche de prestation de services intégrés Réduction des temps d'attentes liés aux évaluations diagnostiques et aux services de réadaptation pour les enfants
Veiller au respect des besoins culturels des enfants et des jeunes au sein de nos programmes et services	Appliquer les recommandations découlant de la révision du programme Familles en santé, notamment en élaborant un programme adapté au Nord	Été 2021 À partir de l'automne 2021, puis en continu En continu	Élaboration d'un programme et de critères d'évaluation et de rapport Formation offerte aux préposés aux services de soutien à la famille Satisfaction des familles quant au programme Familles en santé
Améliorer le soutien offert aux parents	Augmenter, en collaboration avec les gouvernements autochtones, les administrations communautaires et d'autres intervenants, l'offre de programmes communautaires pour les familles Simplifier l'accès au financement pour le développement de la petite enfance au sein du gouvernement en instaurant une aide financière pluriannuelle et en explorant l'idée d'établir un guichet unique pour les subventions destinées à promouvoir les compétences parentales positives et le développement de la petite enfance	À partir de l'été 2020, puis en continu À partir du printemps 2021, puis en continu	Programmes communautaires pour les familles ciblées et multipliés Création et suivi d'un guichet unique, rapport sur les progrès Amélioration des résultats de l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère de la Santé et des Services sociaux



Progresser vers un service de garderie universel en rendant les garderies plus accessibles et abordables

En facilitant l'accès à des programmes d'éducation à la petite enfance et de garde des jeunes enfants qui répondent aux besoins spécifiques des collectivités, nous contribuerons à donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Accroître l'accès aux services de garde dans les collectivités et réduire les frais de ces services	<p>En consultation avec les intervenants concernés, élaborer une stratégie sur l'éducation à la petite enfance et les services de garde pour 2030 visant à augmenter les places en garderie et à réduire des frais de garde d'enfants pour les familles</p> <p>Mettre en place un programme qui fournit du financement aux organisations non gouvernementales pour réparer leurs installations, les mettre aux normes et procéder à des réaménagements pour favoriser la création de nouvelles places en garderie</p> <p>Modifier les programmes d'aide au revenu et au logement pour faciliter la mise en place de service de garde d'enfants agréés</p> <p>Utiliser plus judicieusement les infrastructures du GTNO afin de multiplier les places en service de garde</p>	<p>Automne 2021</p> <p>À partir du printemps 2021</p> <p>À partir de l'automne 2021 jusqu'à l'automne 2023</p> <p>Automne 2020</p> <p>À partir de l'automne 2021 jusqu'à l'automne 2023</p> <p>À partir du printemps 2021, puis en continu</p>	<p>Élaboration et dépôt d'une stratégie sur l'éducation à la petite enfance et les services de garde pour 2030</p> <p>Mise en place du programme</p> <p>Création annuelle d'environ 25 nouvelles places et moyenne de 3 centres rénovés par année</p> <p>Modification des programmes</p> <p>Ajout d'environ 20 places en service de garde agréé par année</p> <p>Prise en compte des places en garderie lors des rénovations ou des constructions</p>
Aider les Téoïis souhaitant obtenir une formation d'éducateurs qualifiés à poursuivre des études postsecondaires	Évaluer si les bourses d'études pour le personnel de la petite enfance et les subventions qui leur sont également accordées sont assez profitables pour motiver les Téoïis à s'inscrire aux programmes et aux services pour la petite enfance, puis revoir les niveaux d'aide financière pour aider les Téoïis à couvrir les coûts associés aux études postsecondaires	Printemps 2023	Augmentation du nombre d'éducateurs qualifiés de 5 % par année
Travailler avec les partenaires concernés pour aider les collectivités à adapter à leurs besoins les programmes d'éducation de la petite enfance et des soins aux enfants	<p>Examiner et modifier les politiques et modèles actuels de financement des services à la petite enfance; l'examen permettra d'identifier les obstacles qui entravent la mise en place ou l'expansion des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants</p> <p>Formuler des recommandations pour l'élaboration de la stratégie sur l'éducation à la petite enfance et les services de garde pour 2030</p>	<p>Printemps 2021</p> <p>Printemps 2021</p>	<p>Réalisation de l'examen</p> <p>Prise en compte des recommandations pour produire la stratégie sur l'éducation à la petite enfance et les services de garde pour 2030</p>

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Hausser le taux de réussite des élèves au même niveau que le reste du Canada

Une refonte et modernisation du système d'éducation ténéois est de mise afin que les ressources et les efforts déployés dans tout le système soient axés sur l'apprentissage et le bien-être des élèves. Peu importe la taille de leur école ou la collectivité où ils vivent, les élèves ont droit à une éducation de qualité.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Travailler avec les gouvernements autochtones, les administrations communautaires, les familles et les partenaires concernés afin de faire face aux obstacles à la réussite des élèves et de promouvoir l'importance de l'éducation	En consultation avec les intervenants, moderniser la <i>Loi sur l'éducation</i> et revoir le cadre de financement de l'éducation	À partir de l'été 2020 jusqu'à l'automne 2023	Mise à jour de la <i>Loi sur l'éducation</i>
	Veiller à ce que toutes les petites collectivités aient accès à l'apprentissage à distance	D'ici l'année scolaire 2022-2023	Accès à l'apprentissage en ligne dans toutes les petites collectivités
	Mettre en place un programme pilote pour soutenir la formation des aides-enseignants	Hiver 2020 Printemps de l'année scolaire 2021-2022	Conception du programme Mise en place du projet pilote
Répondre aux préoccupations sur le passage automatique	Mettre sur pied un programme pour accompagner les écoles et les parents dans la prise de décisions sur le placement des étudiants, le passage au prochain niveau scolaire ou le redoublement	Automne de l'année scolaire 2021-2022	Mise sur pied et suivi du programme, rapport de progrès orientant les mesures prises afin de répondre aux préoccupations sur le passage automatique

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation





Permettre aux personnes âgées de vieillir dans la dignité dans leur collectivité

Les personnes âgées sont des membres précieux de nos collectivités; nous devons leur permettre de vieillir dans la dignité au sein de leur collectivité.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Apporter plus d'aide aux personnes âgées afin qu'elles puissent rester chez elles, au sein de leur collectivité	Travailler avec les gouvernements autochtones, les administrations communautaires, les organismes de soutien et les familles pour repérer les lacunes des ressources actuelles	Été 2021	Repérage des lacunes
	Modifier les politiques de la SHTNO pour que davantage de personnes âgées à faible revenu profitent de l'aide au logement	À partir de l'été 2021	Augmentation de 10 % des personnes âgées ayant accès aux programmes de logement
	Hausser la subvention au chauffage résidentiel pour les personnes âgées; examiner et réduire les obstacles potentiels à l'accès à la subvention	Printemps 2022	Révision de la subvention au chauffage résidentiel pour les personnes âgées, hausse de la subvention et application des nouveaux critères
	Créer un programme d'aide au revenu distinct adapté aux personnes âgées et aux personnes handicapées	Hiver 2022	Conception, mise en place et suivi du programme, rapport sur les progrès
Financer des initiatives qui favorisent l'inclusion et la sécurité tout en réduisant les obstacles locaux au fait de vieillir chez soi	Mettre sur pied un programme de subvention communautaire adapté aux personnes âgées, leur permettant de rester longtemps dans leur collectivité	Printemps 2022	Mise en œuvre et suivi du programme, révision annuelle
Mieux protéger les personnes âgées contre la violence et la négligence	Examiner et mettre en œuvre les changements de réglementation et de prestation de services nécessaires pour protéger les personnes âgées	À partir du printemps 2020 jusqu'à l'hiver 2023	Mise en œuvre des changements réglementaires
	Lancer, en collaboration avec les intervenants, une campagne de sensibilisation visant à informer les personnes âgées de leurs droits	Automne 2021	Lancement de la campagne de sensibilisation
	Augmenter l'offre de formation adressée au personnel du GTNO responsable de fournir des programmes et services afin de détecter les signes d'actes de violence	À partir de l'automne 2021, puis en continu	Formation des employés

Ce dossier sera piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Accroître la sécurité alimentaire grâce à des aliments produits localement et abordables

La production locale d'aliments contribue à atteindre l'objectif du GTNO visant à améliorer la sécurité alimentaire sur le territoire.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Soutenir le développement du secteur alimentaire	Réviser et modifier le cadre réglementaire pour éliminer les obstacles nuisant à la création d'entreprises ténéoises de production alimentaire	Jusqu'à l'automne 2022	Mise en œuvre des modifications réglementaires
	Mettre en place un cadre réglementaire d'inspection des viandes pour les produits carnés produits et vendus aux TNO	Printemps 2023	Commercialisation de viande produite localement
	Terminer la construction de l'usine de transformation du poisson de Hay River	Automne 2023	Construction de l'usine de transformation du poisson achevée
	Revoir et modifier le Programme de développement du secteur alimentaire du Nord, pour veiller à apporter du soutien aux serres et aux jardins communautaires	Printemps 2021	Soutien accru aux serres et aux jardins communautaires
Accroître la récolte d'aliments sur le territoire	Soutenir les gouvernements autochtones et travailler avec eux pour mettre au point et offrir des programmes culturellement adaptés de soutien aux exploitants de ressources, comme un programme de mentorat	Été 2022	Réalisation du nouveau programme de soutien aux exploitants de ressources
Travailler avec le gouvernement du Canada à assouplir le programme Nutrition Nord afin de mieux servir les Ténéois	Travailler avec les administrations communautaires et les gouvernements autochtones pour formuler des recommandations d'amélioration du programme Nutrition Nord	Automne 2021	Présentation de recommandations au gouvernement du Canada pour guider son travail

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, avec le soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, ainsi que du ministère de l'Administration des terres



Augmenter le nombre et la variété des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des dépendances qui sont respectueux des cultures et qui offrent un suivi post-traitement

Pour favoriser la santé et le bien-être des Téoïis, il faut axer les soins sur les personnes et les familles, tout en reconnaissant que le parcours de chacun est unique. Les soins complets doivent intégrer la culture et la communauté, promouvoir les actions concertées et soutenir notre approche fondée sur des données probantes pour cibler les méthodes qui fonctionnent en matière de mieux-être psychologique et de traitement des dépendances.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Augmenter les ressources de santé — en ligne, en nature ou suivant d'autres approches — qui ont fait leurs preuves sur le plan du mieux-être psychologique et du traitement	Effectuer un examen international des pratiques de prestation de services dans les collectivités éloignées et isolées	Hiver 2020	Réalisation de l'examen
	S'associer aux gouvernements autochtones et aux intervenants communautaires et les soutenir	Automne 2021	Constat sur les services de traitement disponibles et augmentation de l'offre
Améliorer les services offerts aux personnes aux prises avec des dépendances afin de réduire les retours au traitement et augmenter le temps écoulé entre ceux-ci	Multiplier les programmes communautaires de soutien par les pairs comme les Alcooliques Anonymes et Wellbriety Movement	Printemps 2021	Diminution du nombre de personnes nécessitant un retour au traitement et augmentation du temps écoulé entre les traitements
	Élargir l'accès aux logements de transition pour les personnes qui reviennent d'un traitement des dépendances	Automne 2023	Ajout de neuf logements de transition dans différentes collectivités
	Instaurer un service de sevrage médical et un programme de traitement contrôlé de l'alcoolisme	Printemps 2023	Mise sur pied du programme et diminution de 30 % des hospitalisations attribuables à l'alcool
Améliorer les services de counseling communautaire	Fournir des outils normalisés de dépistage et d'évaluation et intégrer davantage de méthodes traditionnelles de guérison	Automne 2022	Mise en place des outils normalisés de dépistage et d'évaluation
	Augmenter les occasions de formation sur le soutien et le counseling pour les employés	À partir du printemps 2021, puis en continu	Augmentation de 20 % des occasions de formation pour les employés
	Réduire les temps d'attente	Automne 2023	Repérage des temps d'attente et réduction de ceux-ci par 30 %

Ce dossier sera piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux





Augmenter le nombre de professionnels de la santé résidents d'au moins 20 %

Les professionnels de la santé et des services sociaux doivent entretenir une relation continue avec les Ténos afin de bien les comprendre et de leur prodiguer des soins optimaux.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Réduire le nombre de postes vacants et le recours aux remplaçants	Cerner, avec les employés et les partenaires, les facteurs accentuant les défis de rétention de personnel et formuler des recommandations	Automne 2020	Réalisation de l'examen
	Constituer une équipe de recrutement de professionnels de la santé et des services sociaux pour les TNO	Hiver 2020	Mise en place de l'équipe de recrutement
	Réviser et mettre en œuvre des stratégies, pratiques et politiques renouvelées de recrutement et de rétention, en faisant notamment des sondages auprès du personnel	Hiver 2020	Mise en œuvre et suivi des nouvelles stratégies de recrutement et de rétention du personnel, rapport sur les progrès
	Réaliser une planification détaillée de la main-d'œuvre en santé pour relever les exigences et les cheminements de carrière des professionnels clés du secteur de la santé et des services sociaux	Printemps 2021	Mise en œuvre et suivi de la planification de la main-d'œuvre, rapport sur les progrès

Ce dossier sera piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux



Créer une université polytechnique

Le développement social et économique des TNO ne peut se passer de l'éducation postsecondaire. En transformant le Collège Aurora en une université polytechnique, nous répondons aux demandes du marché du travail tout en favorisant l'innovation et en suscitant des investissements nouveaux dans les activités ténaises de recherche.

Que ferons-nous?	Comment nous y prendrons nous?	Échéancier	Comment ferons-nous état des progrès?
Transformer le Collège Aurora en une université polytechnique accréditée et indépendante au cours des six prochaines années	Réaliser un plan de mise en œuvre présentant le processus général de transformation	Été 2020	Réalisation et suivi du plan de mise en œuvre, rapport sur les progrès
	Consulter les intervenants et les gouvernements autochtones pour préparer un plan stratégique triennal sur le Collège Aurora, lequel façonnera la première étape du processus de transformation	Automne 2020	Publication, mise en œuvre et suivi du plan stratégique
	Mener une évaluation des besoins régionaux et produire un plan d'immobilisations pour l'université polytechnique	Automne 2021	Conception et présentation du plan d'immobilisations
	Effectuer un examen institutionnel de l'assurance de la qualité	Automne 2023	Réalisation et suivi de l'examen de l'assurance de la qualité, rapport sur le progrès
	Collaborer avec le gouvernement fédéral pour obtenir des fonds du secteur des infrastructures pour l'université	Dès maintenant	Obtention de financement fédéral pour divers projets d'amélioration du campus

Ce dossier sera piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, de concert avec le Collège Aurora

If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cree

Tł̄chq̄ yatı k'èè. Dı wegodi newq̄ dè, gots'ō gonede.

Tł̄chq̄

ʔerihł'ís Dēne Sų́íné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yóftı.

Chipewyan

Edı gondı dehgáh got'je zhatıé k'èè edatł'éh enahddhę nıde naxets'é edahłı.

South Slavey

K'áhshó got'jne xədə k'é hederı ʔedłhtł'é yerınwę nıde dúle.

North Slavey

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ıjáhch'uu zhit yınohthan jı', diits'at ginohkhıı.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.

Inuvialuktun

Ć'đĸ ħħ'ḅḅΔĆ ĸŕLJΔŕĆ Δḅ'ħĐĆ'ḅŕLJĦḅ, ĐĸĆħ'ḅĐĆ Đ'ḅĸŕ'ḅ'ḅĐĦĆ.

Inuktitut

Hapkoa titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Indigenous Languages and Education Secretariat: 867-767-9346 ext. 71037

Francophone Affairs Secretariat: 867-767-9343